

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2105

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 22

À l'alinéa 49, substituer au mot :

« fixées »

le mot :

« définies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.